

Modifications à l'assurance-emploi

La sylviculture moins attrayante pour les travailleurs

Bruce Gervais

C'EST SUR LE REVENU ET, PAR CONSÉQUENT, LE ROULEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS QUE DEVAIENT AVOIR LE PLUS D'IMPACTS LES RÉCENTES MODIFICATIONS AU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI DU CANADA. DU MOINS, SELON PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES DE SYLVICULTURE DU QUÉBEC. APRÈS QUELQUES MOIS D'APPLICATION ET APRÈS LE DÉBUT DE LA SAISON DE TRAVAIL DES SYLVICULTEURS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE COUVERT BORÉAL A VOULU SAVOIR SI, DÉJÀ, CES IMPACTS SE FAISAIENT SENTIR.

Un peu partout à travers la province et notamment dans les régions forestières, les entreprises sylvicoles ont manifesté, tôt ce printemps, leur inquiétude face aux changements à l'assurance-emploi. La plus grande crainte : que des sylviculteurs se voient obligés de trouver un travail durant l'hiver, à moindre salaire, puisque le nouveau régime l'impose maintenant aux travailleurs qui bénéficient de l'A-E de façon récurrente. Ainsi deviendrait-il moins intéressant de pratiquer ce métier déjà très exigeant. Luc Michaud est directeur général de la Coopérative forestière du Nord-Ouest à Authier, il œuvre dans l'industrie forestière depuis plus de trente ans. « C'est triste de voir ces personnes-là [ouvriers sylvicoles] endurer des mesures comme celles imposées par le gouvernement. Ils ne méritent pas ça », dit-il. « Chez CFNO, ça fait déjà quelques années qu'on ne fait plus de débroussaillage ni de reboisement, déjà la crise a beaucoup fait diminuer ces activités, et on n'avait plus assez de travaux pour maintenir des équipes régulières », ajoute-t-il, précisant que ces nouvelles mesures à l'A-E ne devraient pas affecter les opérations de préparation de terrain prévues cet été.

Du côté de Cefor, regroupement d'entreprises dont font entre autres partie Abifor et CFNO et où l'on fait des travaux de reboisement et de débroussaillage, l'histoire est différente. « On voit déjà une tendance chez nos membres, de dire Philippe Pichette. On a perdu deux techniciens l'an dernier parce que la conjoncture était mauvaise dans le monde forestier et, cette année, on a perdu un de nos membres qui avait près de 20 ans d'ancienneté, entre autres à cause des nouvelles mesures du régime d'assurance-emploi », précise-t-il. L'inquiétude des employés sylvicoles est selon lui palpable, d'autant plus que cette année, les travaux de débroussaillage sont insuffisants pour leur donner suffisamment de semaines de travail pour avoir droit aux prestations à l'automne. « Ceux qui débroussaillent devront aller faire du reboisement à la fin de la saison », ajoute M. Pichette. Si le nouveau régime d'A-E n'a pas d'impacts plus concrets pour l'instant, il semble renforcer la tendance actuelle vis-à-vis de la disponibilité de la main-d'œuvre. « Ils sont nerveux, là! C'est clair qu'on gagne pas de joueurs par les temps qui courent. On en perd », dit-il.

Si l'incertitude semble généralisée au sein des entreprises de sylviculture, les raisons invoquées par les dirigeants sont multiples. Et l'effet des changements à l'A-E peut être lu de différentes façons, comme l'explique Christian Léveillé de Sylviculture La Vérendrye : « C'est sûr que, jumelée à la pénurie de main-d'œuvre déjà existante en foresterie, la réforme de l'assurance-emploi aura des impacts très négatifs. Mais, d'un autre côté, je crois que ces nouvelles mesures, du fait que le travailleur se sente obligé de rester à l'emploi plus longtemps, pourraient aussi avoir des effets insoupçonnés comme celui de contrer ce qu'on appelle le "système" des gros timbres de chômage », explique-t-il, faisant allusion au nombre minimum de semaines et d'heures travaillées pour obtenir le maximum en prestations d'assurance-emploi pour un travailleur. M. Léveillé parle également de formation comme d'un élément important. « Une formation reconnue pourrait aller vers la création d'emplois plus professionnalisés pour permettre aux travailleurs de rester au travail. Si tu aimes ton travail, tu te valorises, tu restes, commente-t-il. C'est dommage qu'à Montréal, ils disent qu'ils payent le chômage des saisonniers, donc des régions. Ils ne réalisent pas à quel point ces emplois-là sont importants dans la chaîne de valeur. » Chez Sylviculture La Vérendrye, cinq techniciens ont quitté leur emploi entre 2006 et 2009, notamment au profit de l'industrie minière. Deux débroussailliers et un mesureur ont aussi quitté leur travail récemment.



photo : D-Max-Samson